

Une nouvelle faille de sécurité pour des milliers d'appareils Android découverte

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LENETEXPERT fr EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITÉ	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe			Une nouvelle faille de sécurité pour des milliers d'appareils Android découverte		

Un outil nécessaire aux développeurs mal sécurisé permettrait aux pirates de contrôler les smartphones Android.

La faille a été découverte par le chercheur en sécurité informatique Kevin Beaumont. Celle-ci touche l'Android Debug Bridge – ou ADB –, un outil essentiel aux développeurs qui leur permet de transférer des fichiers d'un ordinateur vers un smartphone et inversement, sans devoir connecter les deux par un câble USB. Selon l'expert en cybersécurité, ce sont les constructeurs des appareils qui auraient laissé cet outil activé par négligence, offrant à tout pirate la possibilité de prendre possession des smartphones Android à distance...[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

[Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été](#)

[Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe](#)

[Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?](#)

[Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ?](#)

[Portez plainte mais d'après quel article de loi ?](#)

[Attaques informatiques : comment les repérer ?](#)

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Une nouvelle faille de sécurité pour des milliers d'appareils Android – Informatique Securité Mobile Smartphone Linux Apple Windows Faille Vulnérabilité*

RGPD : Les associations aussi concernées... Sanction de 75 000 euros pour une atteinte à la sécurité des données de demandeurs de logements

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES

EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES

LE NET EXPERT .fr

RGPD CYBER

SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions

LE NET EXPERT FORMATIONS

LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES

Denis JACOPINI vous informe

DENIS JACOPINI EST EN DIRECT SUR LCI

RGPD associations aussi concernées... Sanction de 75 000 euros pour une atteinte à la sécurité des données de demandeurs de logements

Les

La formation restreinte de la CNIL a prononcé une sanction de 75 000 euros à l'encontre de l'Association pour le Développement des Foyers (ADEF) pour avoir insuffisamment protégé les données des utilisateurs de son site internet.

L'association ADEF a pour mission la mise à disposition de logements dans des résidences et foyers notamment pour des étudiants, des familles monoparentales et des travailleurs migrants. En juin 2017, la CNIL a été informée de l'existence d'un incident de sécurité qui conduisait à rendre librement accessibles les données personnelles des demandeurs de logement ayant effectué une démarche d'inscription sur le site internet de l'association.

Un contrôle en ligne a été réalisé le 15 juin 2017. Au cours de ce contrôle, la CNIL a constaté qu'une modification du chemin de l'URL affichée dans le navigateur permettait d'accéder à des documents enregistrés par d'autres demandeurs : avis d'imposition, passeports, cartes d'identité, titres de séjour, bulletins de salaires, attestations de paiement de la CAF.

Le même jour, la CNIL a alerté l'association de cette violation de données à caractère personnel et lui a demandé d'y remédier. Quelques jours plus tard, un contrôle sur place a été réalisé dans les locaux de l'association. Il a été constaté que les données étaient toujours accessibles, alors que l'association indiquait avoir demandé à la société ayant développé son site web d'intervenir. La formation restreinte de la CNIL a prononcé une sanction pécuniaire de 75 000 euros, estimant que l'association avait manqué à son obligation de préserver la sécurité et la confidentialité des données personnelles des utilisateurs de son site, conformément à l'article 34 de la loi Informatique et Libertés. Elle a relevé que les mesures élémentaires de sécurité n'avaient pas été prises en amont du développement du site. Elle a notamment précisé que l'association aurait dû mettre en place un dispositif permettant d'éviter la prévisibilité des URL (exemple : URL composée d'une chaîne de caractères aléatoires et ne comportant pas la dénomination de la pièce fournie par la personne telle que « carte-identité », « cni » ou « avis imposition »). De plus, la société aurait dû prévoir une procédure d'identification ou d'authentification des utilisateurs du site internet afin de protéger les documents téléchargés par les demandeurs. [lire la suite]

Réaction de notre Expert Denis JACOPINI : Une chance pour cette association d'avoir été contrôlée avant la mise en application du RGPD. En effet, depuis le 25 mai 2018 les amendes peuvent désormais être portées jusqu'à 20 millions d'euros ou 4% du CA mondial consolidé.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DÉSIGNATION
N° DPO-19945

Nom de l'organisme :
03 84 00011
Ministère de l'Intérieur
Direction Nationale
des Télécommunications

Datadock
Organisme validé
et référencé

Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL. ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Source : *Sanction de 75 000 euros pour une atteinte à la sécurité des données de demandeurs de logements | CNIL*

RGPD : Vous ne savez pas quoi répondre à vos clients ? Apprenez à les accompagner dans leur mise en conformité

(spécial Informaticiens, Avocats et Experts Comptables). Session du 24/25/26 juillet 2018 à Marseille.

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



LE NET EXPERT
AUDITS & EXPERTISES

EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
LENETEXPERT.fr

RGPD CYBER
LE NET EXPERT
MISES EN CONFORMITÉ

SPY DETECTION
Services de détection de logiciels espions
LE NET EXPERT
FORMATIONS

LE NET EXPERT
ARNAQUES & PIRATAGES

Denis JACOPINI
VOUS INFORME

RGPD : Vous ne savez pas quoi répondre à vos clients ? Apprenez à les accompagner dans leur mise en conformité (spécial Informaticiens, Avocats et Experts Comptables). Session du 24/25/26 juillet 2018 à Marseille.

Vous en avez assez de ne pas savoir quoi répondre à vos clients qui souhaitent des renseignements sur le RGPD ? Vous souhaitez en profiter pour développer une activité de mise en conformité avec le RGPD afin de vendre cette prestation auprès de vos clients ? Cette formation est sur-mesure et faite pour vous.

Notre formation « J'accompagne mes clients dans leur mise en conformité avec le RGPD » a été spécialement organisée pour tous les professionnels qui souhaitent développer une activité de mise en conformité avec le RGPD. Que ça soit pour vos clients actuels ou futurs, cette formation vous apprendra à les mettre sur le chemin de la mise en conformité. Vous êtes une société d'informatique, un cabinet d'avocat, un cabinet d'expertise comptable ? Cette formation est faite pour vous. Cette formation est organisée sur 4 jours (3 jours consécutifs + 1 jour supplémentaire en individuel pour superviser la mise en place du RGPD dans votre établissement ou chez un de vos clients – frais liés au déplacement dans cet établissement en sus). Suivez LA formation qui vous apportera la plus grande autonomie dans la mise en conformité de tout notre catalogue.

Formation « J'accompagne mes clients dans leur mise en conformité avec le RGPD » : 3 jours + 1 jour dans votre établissement
Prochaine session 24/25/26 juillet à Marseille.

Contactez-nous

Intitulé :
« J'accompagne mes clients dans leur mise en conformité avec le RGPD ».

Public visé :
Responsables et collaborateurs des services dédiés aux ressources humaines ;
Responsables et collaborateurs des services informatiques ;
Responsables et collaborateurs des services marketing ;
Responsables de la sécurité des systèmes d'information ;
Futurs « Délégués à la Protection des Données » ;
Avocats ;
Experts Comptables / Commissaires Aux Comptes.

Pré requis :
Cette formation nécessite quelques notions de base en sécurité informatique.

Objectifs pédagogique :

Le Règlement Général sur la Protection de Données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018 et **toutes les entreprises, administrations et associations** ne s'y étaient pas préparées. Or, **quelle que soit leur taille, elles sont toutes concernées** et risqueront, en cas de manquement, des sanctions financières jusqu'alors inégalées. Découvrez l'essentiel de ce règlement Européen en vue de devenir Délégué à la Protection des Données interne à votre établissement et/ou externe mutualisé auprès d'entreprises.

Compétences visées :
Savoir accompagner ses clients dans leur mise en conformité avec le RGPD.

Durée :
4 jours.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation sera assurée par Denis JACOPINI, Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en Protection des Données à Caractère Personnel en format présentiel.
Les cours seront projetés sur écran. Dans le cas d'une formation de groupe, elle sera assurée dans une salle de formation équipée de bureaux, d'un système de vidéo projection et éventuellement d'un système de sonorisation. Dans le cas d'une formation individuelle, elle sera assurée dans les locaux du stagiaire qui devra prévoir une table par personne et un système de vidéo projection et un paper board ou un tableau blanc.
Denis JACOPINI dispose de son propre ordinateur portable.

La formation débutera par un **cours magistral** sur la présentation du contexte, des risques, des règles autour de la protection des données personnelles en général puis le règlement Général sur la Protection de Données (RGPD).

Au terme des exposés, le formateur présentera les bonnes pratiques sur la mise en conformité sous forme de **simulations** pour finir par des **cas pratiques**.

Un ensemble de documents seront envoyés au(x) stagiaire(s) avant le début des formations. Il devra soit disposer d'un équipement pour les consulter pendant la formation soit les imprimer (préférable).

Adaptation des modalités pédagogiques de la formation :

Nous nous appuierons sur les connaissances préexistantes du (ou des) stagiaire(s) recueillies sur la fiche « demande d'informations aux stagiaires » et combinons ensuite diverses modalités pédagogiques : des exposés théoriques, des temps d'échanges, des études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation. Ainsi, le contenu et l'ordre du programme peut être amené à varier.

Suivi de l'exécution de l'action de formation :

En accord avec la réglementation, une feuille d'émargement sera remplie par les stagiaires au terme de chaque demi-journée afin de vérifier leur présence.

Appréciation des résultats de l'action de formation :

Une fiche d'évaluation sera distribuée au stagiaire. Cette fiche permet d'évaluer la formation par le stagiaire (contenu de la formation, points préférés, points moins appréciés, suggestions d'amélioration de la prestation de formation).

Animateur :
Denis JACOPINI
Expert judiciaire en Informatique
Diplômé en cybercriminalité
et en droit de l'Expertise Judiciaire
Certifié en Gestion des Risques sur les
systèmes d'Information (ISO 27005 Risk Manager)
Spécialisé en cybercriminalité et en
Protection des Données à Caractère Personnel
Correspondant CNIL n°8555 à DPO n°15945
Gérant d'une SSII pendant 17 ans

Contactez-nous

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

[Les 10 conseils pour ne pas se faire « hacker » pendant l'été](#)

[Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe](#)

[Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?](#)

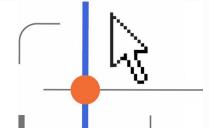
[Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?](#)

[Attaques informatiques : comment les repérer ?](#)

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

RGPD : Modification de l'article 11 la loi Informatique et Libertés. Version en vigueur au 20 juin 2018

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT RGPD CYBER	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI VOUS INFORME LCI	RGPD Modification de l'article 11 la loi Informatique et Libertés. Version en vigueur au 20 juin 2018				



Le Net Expert
VOUS INFORME

Faillle sécurité critique : correctif en juillet pour les Google Home et Chromecast

Google va remédier à la faille de sécurité touchant les Google Home et Chromecast qui permet de repérer la géolocalisation exacte des possesseurs de ces appareils....[Lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Intelligence artificielle : Microsoft choisit Castelnau-le-Lez

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



LE NET EXPERT
AUDITS & EXPERTISES

RGPD CYBER

SPY DETECTION

Services de détection de logiciels espions

LE NET EXPERT
MISES EN CONFORMITE

LE NET EXPERT
FORMATIONS

LE NET EXPERT
ARNAQUES & PIRATAGES

Intelligence artificielle :
Microsoft choisit
Castelnau-le-Lez

Le Net Expert
VOUS INFORME

À la rentrée, la multinationale américaine va ouvrir à Castelnau-le-Lez, à la périphérie nord-est de Montpellier, une école IA Microsoft chargée de former des développeurs et développeuses en intelligence artificielle....[Lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été
Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?
Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Données personnelles : 5 applications pour les protéger sur le web

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LENETEXPERT fr EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Le Net Expert VOUSINFORME		Données personnelles : 5 applications pour les protéger sur le web			

Les données personnelles sont collectées en permanence lorsque vous surfez sur le web. Découvrez 5 outils qui vous permettront de mieux protéger votre confidentialité sur internet. Vos données personnelles sont convoitées par de nombreuses entreprises, et par les gouvernements...[Lire la suite]

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



DataDock
Organisme **validé**
et **référencé**

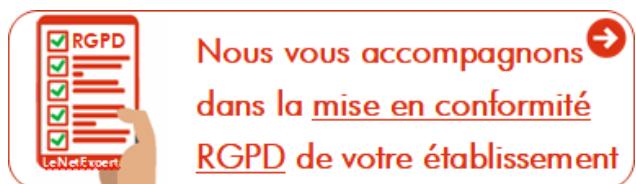
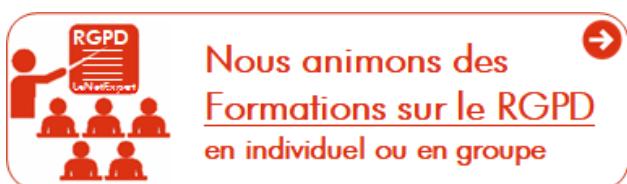
Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?

Contactez-nous

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique, Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisément d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



Quelques articles sélectionnés par nos Experts :

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données
Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL
Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi
Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016
DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016
Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes
Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Cybersécurité : trop de victimes par des pièges classiques



Cybersécurité : trop de victimes par des pièges classiques

**LE NET EXPERT
VOUS INFORME**

La plateforme Cybermalveillance.gouv.fr a publié ses premières statistiques. Les ransomwares (ou rançongiciels), le phishing, le spam et les intrusions sur les serveurs sont les principales menaces répertoriées....[Lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Nouvelle faille de sécurité pour des milliers d'appareils Android

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



LE NET EXPERT
AUDITS & EXPERTISES

EXPERTISES DE SYSTÈMES DE VOTES ELECTRONIQUES
LE NET EXPERT
.fr

RGPD CYBER

LE NET EXPERT
MISES EN CONFORMITÉ

SPY DETECTION
Services de détection
de logiciels espions

LE NET EXPERT
FORMATIONS

LE NET EXPERT
ARNAQUES & PIRATAGES



Le Net Expert
VOUSINFORME

Nouvelle faille de sécurité pour des milliers d'appareils Android

Malheureusement, on s'est habitués aux vulnérabilités des appareils Android....[Lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe
Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

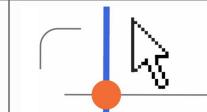
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Cybercriminalité : une menace de plus en plus fréquente

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LE NET EXPERT EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES	 LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
		<h2>Cybercriminalité : une menace de plus en plus fréquente</h2>			
LE NET EXPERT VOUS INFORME					

Nous avons tous été victimes d'une fraude à la carte bleue ou d'un piratage de données personnelles. Un rapport officiel publié ce mercredi 20 juin par le ministère de l'Intérieur, montre l'augmentation considérable du nombre de cyberattaques....[Lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]